Docteur Guillaume LECOCQ et Associés
Cabinet d'orthodontie à VALENCIENNES
41 rue du rempart 59300 VALENCIENNES
Tel. : +33 3 27 47 43 19
dr-lecocq-guillaume.chirurgiens-dentistes.fr

Les mini-vis en orthodontie

Dans certains types de traitements, des petites vis peuvent être placées dans la partie osseuse de la mâchoire afin d'avoir un ancrage orthodontique solide.

IMPORTANCE DE L'ANCRAGE

L'ancrage constitue une préoccupation majeure pour les orthodontistes. En effet, chaque fois qu'un déplacement de dents est effectué dans un sens, il se crée sur les dents en appui un mouvement dans le sens opposé. Il est donc primordial de combiner au mieux ces deux mouvements. Les mini-vis d'ancrage présentent de réelles qualités en matière d'efficacité et de simplicité d'utilisation.

Les mini-vis permettent de bouger une seule dent ou un petit groupe de dents sans solliciter obligatoirement d'autres dents. La gamme des mini-vis est développée avec une grande variété de longueur et de largeur. Elles sont ainsi adaptées à différentes zones d'implantation et peuvent être placées dans des points d'accès difficiles.

POSE DES MINI-VIS

La pose est simple, rapide, sans douleur et ne nécessite qu'une anesthésie locale légère. Leur mise en charge est immédiate, dès la fin de la pose.

Les mini-vis sont généralement fabriquées dans un alliage de titane et comprennent trois parties :

> Une partie intra-osseuse en forme de cône.

> Une tête qui permet de fixer différents dispositifs (élastique, fil, ...).

> Entre les deux, un col transmuqueux, lisse, qui permet de traverser la muqueuse en évitant les irritations et la formation d'une plaque bactérienne.

Indications :

- Ancrage traditionnel insatisfaisant ou insuffisant.
- Souhait de limiter les appareillages pour des raisons d'esthétique ou de confort.
- Orthodontie pré-prothétique.
- Mouvements orthodontiques complexes.

À SAVOIR

Les mini-vis sont retirées à la fin du traitement et ne laissent aucune séquelle.